

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2017 – 009 du 13 février 2017

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

13 MARS 2017

ARRIVÉE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 13 février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 02 février 2017 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes C. DUMORTIER – V. HERMANT – G. WATSON – J. LE CERF – D. LEVESQUE – N. GOUBET – M.-F. TETARD – D. TABARY – F. LETURCQ – M. GORGUET – F. DEHON -

MM. Ph. DERUY – G. POUILLAUDE – L. GABRELLE – Ch. TABARY – E. LEFEBVRE – J. MAURER – Ph. GORGUET – J.-N. MENAGE – F. SELLIER – M. REBOUT – E. BURDIAC – B. DUVERGÉ – L. ANTINORI – D. BASSEUX – G. TRANNIN – J.-F. DERCOURT – P. WELELE – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS – Ch. DAMBRINE -

M. J.N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER

M. E. BURDIAC, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION

Mme M.F. TETART, absente et excusée, a été suppléée par M. F. BAILLEUL

M. J.-F. DERCOURT, absent et excusé, a été suppléé par M. R. ARNOULD

M. Ph. DERUY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.-Ch. DERUE.

Objet : Convention TEPCV – Avenant N° 3 à la convention initiale pour les actions 5-1, 7-1 et 10-1

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la démarche initiée par l'Intercommunalité en vue d'inscrire le territoire intercommunal dans le dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Monsieur le Président précise que l'Intercommunalité a été déclarée lauréate de ce dispositif par le Ministère de l'Environnement le 9 avril 2015. Une première convention a permis de recevoir un soutien financier de 500 000 €. La réponse à un nouvel appel à projets lancée le 6 mai 2016 a permis de capter un nouveau soutien financier de 1 500 000 € donnant lieu à la signature d'un avenant n°2.

Monsieur le Président rappelle que plusieurs actions de cette seconde enveloppe financière concerne les communes à travers notamment la rénovation de bâtiments communaux afin de les rendre économes en énergie, d'acquisitions de matériels en vue d'assurer la gestion des espaces verts dans le cadre de la politique « zéro phyto » et d'opérations ayant trait à la biodiversité.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de passer un nouvel avenant avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour détailler les différentes actions portées par les communes.

Monsieur le Président détaille le tableau reprenant chacune des actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver l'avenant n°3 à la convention passée avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer dans le cadre de l'opération « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ;
- d'approuver les précisions apportées sur les actions 5-1, 7-1 et 10-1 pour le détail des actions portées par plusieurs communes du territoire communautaire ;
- d'annexer à la présente délibération l'avenant et le tableau récapitulatif détaillé des actions ;
- d'approuver la répartition des crédits par rapport aux différentes actions portées par les communes ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer et avec chaque commune concernée.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 13 Février 2017 et transmission en Préfecture le 13 février 2017.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 13 février 2017 et transmission
en Préfecture le 13 février 2017*

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,



Jean-Jacques COTTEL.

2017-009 - 13/02/2017

Convention TEPCV

Avenant N°3 à la Convention initiale

PROGRAMME TEPCV Fiche de présentation synthétique des dossiers complémentaires proposés par les communautés régionales de travail	Région : Hauts-de-France
	Dépt : Pas-de-Calais

Présentation de la collectivité ou EPCI

nom de la collectivité ou EPCI : Communauté de communes du Sud-Artois
Ville siège + code INSEE : Bapaume
Nature de la structure porteuse (Commune, EPCI, Pays, PNR, Syndicat Mixte, CD): EPCI
Nom, prénom + qualité du représentant légal : Jean-Jacques COTTEL, Président
nombre d'habitants : 24 675 habitants (2009)

Présentation du projet

Actions proposées	Maître d'ouvrage	coût	Subvention ESTE	Taux
Action n°1 (modifiée) : Programme de modernisation des équipements d'éclairage public sur 27 communes du territoire (groupement de commandes) avec extension aux 6 communes qui vont rejoindre l'intercommunalité au 1er janvier 2017	CCSA	1 363 868	400 000	29,3 %
Action n°2 (modifiée) : Acquisition d'un véhicule électrique communautaire	CCSA	21 500	10 900	51 %
Action n°2-1 (modifiée) : Acquisition de 3 véhicules électriques pour les communes	Communes	64 500	32 700	51 %
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Bapaume</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Bucquoy</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Croisilles</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
Action n°3 : Création et aménagement d'aires de covoiturage	CCSA	112 500	40 000	35,6 %
Action n°4 (modifiée) : Sensibilisation aux problèmes environnementaux dans le cadre des activités périscolaires	CCSA	110 000	88 000	80 %
Action n°5 (modifiée) : Travaux sur les bâtiments publics communautaires pour les rendre économes ; travaux éligibles (chauffage, menuiseries, isolation, ventilation, étanchéité)	CCSA	200 066	124 840	62,4 %
Action n°5-1 (modifiée) : Travaux sur les bâtiments publics communaux pour les rendre économes. Travaux éligibles (chauffage, menuiseries, isolation, ventilation, étanchéité) → montants actualisés (initialement 1M coût et 600k TEPCV)	Communes	1 226 239	613 120	50 %
<i>Dont : Rénovation totale du complexe mairie-salle de classe-salle polyvalente - 10 rue Saint-Pierre</i>	<i>Ablainzevelle</i>	<i>175 606</i>	<i>87 803</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la salle des fêtes - Rue Gambetta</i>	<i>Bapaume</i>	<i>256 220</i>	<i>128 110</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de l'ancienne Poste - Rue Lequette</i>	<i>Bapaume</i>	<i>275 218</i>	<i>137 609</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la mairie - Impasse de la Mairie</i>	<i>Biefvillers-les-Bapaume</i>	<i>55 038</i>	<i>27 519</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de l'ancienne salle des fêtes - Grand Rue</i>	<i>Gréவில்</i>	<i>111 736</i>	<i>55 868</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la salle polyvalente - Rue du 8 Mai</i>	<i>Le Transloy</i>	<i>103 477</i>	<i>51 739</i>	<i>50 %</i>

50 %	8 178	16 356	Ligny-Thillois	Dont : Remplacement du chauffage du complexe matire-école-salles annexes avec recours à l'énergie renouvelable – 15 rue de Mirvaumont
50 %	116 294	232 588	Sailly-au-Bois	Dont : Rénovation totale du complexe matire-école-salle d'activités/TAP - 6 rue Haute
40 %	48 000	120 000	CCSA	Action n°6 (modifiée) : Instauration d'un fonds de soutien à l'amélioration du parc de logement privé de la Communauté de Communes par la réalisation et le financement de 150 audits énergétiques et environnementaux chez les propriétaires occupants de logements privés sur le territoire de la CCSA
80 %	124 000	155 000	CCSA	Action n°7 (modifiée) : Zéro phyto avec mise en œuvre d'actions de formation des acteurs pour l'entretien écologique des espaces
80 %	22 880	28 600	Communes	Action n°7-1 (modifiée) : Zéro phyto (communes) → montants actualisés (initialement : 45k coût et 36k TEPCV)
80 %	12 000	15 000	Bapaume	Dont : Acquisition de matériel
80 %	10 880	13 600	Croisilles	Dont : Acquisition de matériel
80 %	77 600	97 000	CCSA	Action n°8 (modifiée) : Couverture en photos thermiques des maisons et bâtiments de l'intercommunalité avec extension aux 6 communes qui vont rejoindre l'intercommunalité au 1er janvier 2017
80 %	57 100	71 375	CCSA	Action n°9 (modifiée) : Plan communication
50 %	162 500	325 000	CCSA	Action n°10 (nouvelle) : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la Trame Verte et Bleue et de gestion des milieux naturels)
80 %	117 290	146 613	Communes	Action 10-1 (nouvelle) : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la Trame Verte et Bleue et de la biodiversité (plantation, boisements, travaux de restauration et de gestion des milieux naturels) TEPCV)
80 %	52 884	66 105	Bapaume	Dont : Aménagement du secteur du Donjon et environs
80 %	17 006	21 258	Barastre	Dont : Aménagement de la place du village
80 %	45 000	56 250	Croisilles	Dont : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la TVB
80 %	2 400	3 000	Metz-en-Couture	Dont : Création d'un verger communal avec ruches – Lieu-dit les petites parts
40 %	8 000	20 000	CCSA	Action n°11 (nouvelle) : Abeille utile
80 %	73 070	91 340	CCSA	Action n°12 (nouvelle) : Réalisation d'une étude programmatique et mise en place d'actions collectives en faveur d'une mobilité alternative
TOTAL				
2 000 000		4 153 601	éligibles	
Commentaire de la CRT : Propositions de la CCSA pour les conventions d'application définissant les actions de portage communale + proposition d'avenant rectificatif qui modifie les montants des actions 5-1, 7-1 et 10-1.				

PROGRAMME TEPCV Fiche de présentation synthétique des dossiers complémentaires proposés par les communautés régionales de travail	Région : Hauts-de-France
	Dépt : Pas-de-Calais

Présentation de la collectivité ou EPCI

nom de la collectivité ou EPCI : Communauté de communes du Sud-Artois
Ville siège + code INSEE : Bapaume
Nature de la structure porteuse (Commune, EPCI, Pays, PNR, Syndicat Mixte, CD): EPCI
Nom, prénom + qualité du représentant légal : Jean-Jacques COTTEL, Président
nombre d'habitants : 24 675 habitants (2009)

Présentation du projet

Actions proposées	Maître d'ouvrage	coût	Subvention ESTE	Taux
Action n°1 (modifiée) : Programme de modernisation des équipements d'éclairage public sur 27 communes du territoire (groupement de commandes) avec extension aux 6 communes qui vont rejoindre l'intercommunalité au 1er janvier 2017	CCSA	1 363 868	400 000	29,3 %
Action n°2 (modifiée) : Acquisition d'un véhicule électrique communautaire	CCSA	21 500	10 900	51 %
Action n°2-1 (modifiée) : Acquisition de 3 véhicules électriques pour les communes	Communes	64 500	32 700	51 %
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Bapaume</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Bucquoy</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
<i>Dont : Achat d'un véhicule utilitaire électrique</i>	<i>Croisilles</i>	<i>21 500</i>	<i>10 900</i>	<i>51 %</i>
Action n°3 : Création et aménagement d'aires de covoiturage	CCSA	112 500	40 000	35,6 %
Action n°4 (modifiée) : Sensibilisation aux problèmes environnementaux dans le cadre des activités périscolaires	CCSA	110 000	88 000	80 %
Action n°5 (modifiée) : Travaux sur les bâtiments publics communautaires pour les rendre économes ; travaux éligibles (chauffage, menuiseries, isolation, ventilation, étanchéité)	CCSA	200 066	124 840	62,4 %
Action n°5-1 (modifiée) : Travaux sur les bâtiments publics communaux pour les rendre économes. Travaux éligibles (chauffage, menuiseries, isolation, ventilation, étanchéité) → montants actualisés (initialement 1M coût et 600k TEPCV)	Communes	1 226 239	613 120	50 %
<i>Dont : Rénovation totale du complexe mairie-salle de classe-salle polyvalente - 10 rue Saint-Pierre</i>	<i>Ablainzevelle</i>	<i>175 606</i>	<i>87 803</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la salle des fêtes - Rue Gambetta</i>	<i>Bapaume</i>	<i>256 220</i>	<i>128 110</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de l'ancienne Poste - Rue Lequette</i>	<i>Bapaume</i>	<i>275 218</i>	<i>137 609</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la mairie - Impasse de la Mairie</i>	<i>Biefvillers-les-Bapaume</i>	<i>55 038</i>	<i>27 519</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de l'ancienne salle des fêtes - Grand Rue</i>	<i>Gréville</i>	<i>111 736</i>	<i>55 868</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale de la salle polyvalente - Rue du 8 Mai</i>	<i>Le Transloy</i>	<i>103 477</i>	<i>51 739</i>	<i>50 %</i>

<i>Dont : Remplacement du chauffage du complexe mairie-école-salles annexes avec recours à l'énergie renouvelable – 15 rue de Miraumont</i>	<i>Ligny-Thillooy</i>	<i>16 356</i>	<i>8 178</i>	<i>50 %</i>
<i>Dont : Rénovation totale du complexe mairie-école-salle d'activités/TAP - 6 rue Haute</i>	<i>Sailly-au-Bois</i>	<i>232 588</i>	<i>116 294</i>	<i>50 %</i>
Action n°6 (modifiée) : Instauration d'un fonds de soutien à l'amélioration du parc de logement privé de la Communauté de Communes par la réalisation et le financement de 150 audits énergétiques et environnementaux chez les propriétaires occupants de logements privés sur le territoire de la CCSA	CCSA	120 000	48 000	40 %
Action n°7 (modifiée) : Zéro phyto avec mise en œuvre d'actions de formation des acteurs pour l'entretien écologique des espaces	CCSA	155 000	124 000	80 %
Action n°7-1 (modifiée) : Zéro phyto (communes) → montants actualisés (initialement : 45k coût et 36K TEPCV)	Communes	28 600	22 880	80 %
<i>Dont : Acquisition de matériel</i>	<i>Bapaume</i>	<i>15 000</i>	<i>12 000</i>	<i>80 %</i>
<i>Dont : Acquisition de matériel</i>	<i>Croisilles</i>	<i>13 600</i>	<i>10 880</i>	<i>80 %</i>
Action n°8 (modifiée) : Couverture en photos thermiques des maisons et bâtiments de l'intercommunalité avec extension aux 6 communes qui vont rejoindre l'intercommunalité au 1er janvier 2017	CCSA	97 000	77 600	80 %
Action n°9 (modifiée) : Plan communication	CCSA	71 375	57 100	80 %
Action n°10 (nouvelle) : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la Trame Verte et Bleue et de la biodiversité (plantations, boisements, travaux de restauration et de gestion des milieux naturels)	CCSA	325 000	162 500	50 %
Action 10-1 (nouvelle) : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la Trame Verte et Bleue et de la biodiversité (plantations, boisements, travaux de restauration et de gestion des milieux naturels) → montants actualisés (intialement : 234 580 coût et 117 290 TEPCV)	Communes	146 613	117 290	80 %
<i>Dont : Aménagement du secteur du Donjon et environs</i>	<i>Bapaume</i>	<i>66 105</i>	<i>52 884</i>	<i>80 %</i>
<i>Dont : Aménagement de la place du village</i>	<i>Barastre</i>	<i>21 258</i>	<i>17 006</i>	<i>80 %</i>
<i>Dont : Projets qualitatifs, expérimentaux ou démonstratifs favorisant le développement de la TVB</i>	<i>Croisilles</i>	<i>56 250</i>	<i>45 000</i>	<i>80 %</i>
<i>Dont : Création d'un verger communal avec ruches – Lieu-dit les petites parts</i>	<i>Metz-en-Couture</i>	<i>3 000</i>	<i>2 400</i>	<i>80 %</i>
Action n°11 (nouvelle) : Abeille utile	CCSA	20 000	8 000	40 %
Action n°12 (nouvelle) : Réalisation d'une étude programmatique et mise en place d'actions collectives en faveur d'une mobilité alternative	CCSA	91 340	73 070	80 %
TOTAL		4 153 601 éligibles	2 000 000	

Commentaire de la CRT :

Propositions de la CCSA pour les conventions d'application définissant les actions de portage communale + proposition d'avenant rectificatif qui modifie les montants des actions 5-1, 7-1 et 10-1.
